

Remarque introductive de l'évaluateur : Il faut voir ces recommandations davantage comme des pistes à explorer plutôt que comme des certitudes formulées dans le langage de l'injonction. Les mots « pistes » ou « suggestions » auraient sans doute été plus appropriés. Toutes sont à prendre comme autant d'incitations à reprendre la réflexion. Etant entendu que FIAN est en fin de compte le seul responsable de leur destin.

Recommandations	Priorité (de 1 à 5)	Management response	Délais de mise en œuvre
<b>Recommandations générales</b>			
R01. Maintenir un lien fort – tant stratégique qu'opérationnel – entre, d'une part une action de plaidoyer (lobby) et, d'autre part, un appui à des mouvements sociaux	5	> Maintenir ce lien fort et davantage l'explicitier et le renforcer dans notre théorie du changement pour le prochain projet DGD et pour notre futur nouveau cadre stratégique	> Prochain projet DGD 2017-2021 > Nouveau plan stratégique 2020 – 2026
R02. Développer l'action en Flandres et dans la foulée faire des liens avec FIAN Nederland	5	> Recruter un.e nouvelle collaborateur.rice néerlandophone > Explorer les pistes de financements en Flandre > Fermeture de la section FIAN Nederland en 2019	> Procédure de recrutement en 2017 > Recherche de financement en 2017 et dépôt d'un projet en 2018 ou 2019 > Jusqu'à adoption de la Déclaration (update : adoptée en décembre 2018)
R03. Continuer à promouvoir la perspective des droits paysans quelle que soit l'issue	4	> Nous allons poursuivre les actions de plaidoyer pour l'adoption de la Déclaration jusqu'à son adoption finale > Réfléchir à la mise en œuvre de la Déclaration une fois adoptée	
R04. Renforcer la dimension « processus – capacitation » en plus de l'approche orientée issue-solution	4		
R05. Inscrire l'action de plaidoyer et de soutien dans une analyse – mais aussi une compréhension – partagée de l'économie dominante (particulièrement dans une optique fonctionnelle : « comment ça marche ? » « Et nous, notre action là-dedans ? ») et articuler cette compréhension avec les fondements de l'action.	3		
<b>Recommandations en matière de plaidoyer</b>			
R06. Continuer à diversifier (tout en les combinant) les échelles (locales, nationales, internationales et globales) et les latitudes (lier les luttes au sud et les luttes au nord) ;	4	> Renforcer notre appui aux luttes « Nord » dans notre prochain projet DGD et plan stratégique et selon les opportunités de financement en Flandre > Créer un rôle spécifique pour le « travail de cas » au sein de l'équipe	> Prochain projet DGD 2017-2021
R07. Continuer à diversifier les médias (écrits, visuels, différents types de médias selon différents types de publics)	4	> Améliorer notre stratégie vis-à-vis des médias. > Combiner les activités importantes avec des actions publiques, infographies, etc. pour favoriser l'accroche des médias	> Prochain projet DGD 2017-2021
R08. Cibler plus intensivement et plus stratégiquement les jeunes adultes, tant en ville qu'en milieu rural, faire naître l'envie de faire de l'agriculture son métier et en être fier (dans le monde rural) et rendre « naturelle » la déclaration des droits paysans chez les jeunes en général	4	> Concrétiser le projet des Brigades d'actions paysannes visant à réaliser des chantiers dans les fermes agroécologiques	> 2017 -2018
R09. De manière générale, développer la réflexion sur le ciblage des publics et les méthodes les plus judicieuses les pour atteindre efficacement	3	> Intégrer cette réflexion sur les publics dans nos différentes stratégies (plaidoyer, mobilisation, Appui MS, communication, publications, etc.)	?
R10. Thématiser les années (telle année on met plutôt l'accent sur tel aspect ou tel enjeu de la déclaration).	3	> Essayer de faire converger plusieurs activités (plaidoyer, mob, publications, etc.) autour d'un thème prioritaire chaque semestre pour créer un effet « campagne ». A prendre en compte dans nos réunions « planification » bi-annuelle	> A partir de 2017
<b>Recommandations en matière d'appui aux MS et OSC alliées</b>			

R11. Continuer à combiner appui dans l'action concrète sur des terrains concrets et appui au développement organisationnel et inter-organisationnel des mouvements sociaux	4	> Réfléchir aux moyens de soutenir de manière structurelle nos réseaux (Nyéléni, RéSAP, AiA) : appui à la gouvernance interne, recherche de financement, appui logistique et financier, etc.	> Prochain projet DGD 2017-2021
R12. Développer plus rigoureusement le potentiel heuristique et transformationnel des conflits, particulièrement au sein des mouvements sociaux. Accompagner les mouvements paysans à travailler sur les contradictions et tensions qui les traversent	3	> Soulever ces questionnements au sein de nos réseaux et planifier des activités spécifiques pour discuter de ces questions	> Prochain projet DGD 2017-2021
R13. Elargir / diversifier les alliances au-delà du milieu paysan (articuler la lutte pour les droits paysans avec la lutte contre la pauvreté, le droit à la santé, etc.), faire alliance avec le mouvements de la transition	4	> Contacter de nouveaux partenaires pour intégrer nos réseaux (AiA, RéSAP), en particulier : Réseau lutte contre la pauvreté, FDSS, organisations de santé.	
R14. Développer une conception partagée des règles du jeu en matière de mouvements sociaux et en même temps se doter d'une théorie pragmatique explicite des mouvements sociaux (dévoiler à partir de l'expérience vécue) pour savoir sur quels aspects porter l'accompagnement	2		
R15. Développer les deux dimensions de l'accompagnement, accompagnement centré « issue » (DP, DA et SA) et l'accompagnement centré « pouvoir d'agir »	3	> Réfléchir à des méthodes, méthodologie de formation pour renforcer le « pouvoir d'agir » des mouvements sociaux : par ex : formation de plaidoyer, action politique, monitoring, etc.	> Prochain projet DGD 2017-2021 > Nouveau plan stratégique
R16. Développer, dans l'accompagnement, les fonctions d'interpellation et de réflexivité (faire miroir et stimuler la production des questions qui secouent les « évidences »)	1		
R17. Continuer à développer les capacités d'expérimentation sociale et organisationnelle des mouvements sociaux	2		
R18. Soutenir le développement d'une « culture de recherche action » (essayer, voir et tirer des leçons de ce qu'on a réalisé) ; continuer à soutenir les dynamiques d'expérimentation et l'esprit de « l'expérimentation » (au sens de « essayer voir ») ; Soutenir tout ce qui déclenche et encourage la créativité	1		
R19. Lier plus systématiquement encore « nutrition » (maîtrise de la qualité des régimes alimentaires) et « alimentation » (maîtrise des rouages du système alimentaire, de la production aux magasins jusque dans l'assiette)	3	> Maintenir et renforcer ces liens dans notre prochain plan stratégique	> Plan stratégique 2020-2026
R20. Préparer les mouvements sociaux à l'action de suivi de la mise en œuvre des droits (fonction de vigilance citoyenne).	3	> Voir management response R.15 > Contribuer à la mise en place du projet « People's monitoring » de FIAN IS.	> Nouveau plan stratégique
<b>Recommandations en matière de suivi-évaluation</b>			
R21. Rendre le fil rouge plus explicite pour consolider la cohérence des actions et interventions	2		
R22. Rédiger les indicateurs davantage en termes d'issues (ou de processus menant vers des issues) que d'activités (indicateurs d'activités —> indicateurs résultats ou processus)	4	> Réaliser un travail de réflexion sur nos indicateurs et nos systèmes de suivi-évaluation	
R23. Développer l'analyse / la construction des effets aux deux niveaux, a priori (ex ante) et a posteriori (ex post)	4	> Réaliser un travail de réflexion sur nos indicateurs et nos systèmes de suivi-évaluation	
R24. Visibiliser les effets, les rendre publics, le cas échéant les tourner en arguments	1		